

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
LM/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 MAI 2007

OBJET : ZAC de Kerdroual – Projet Bricomarché de la SCI Eloi

Rapporteur : Patrick HECQUARD

Par délibération du 21 mars 2007, le Conseil Municipal a donné son accord à la SCI Eloi, Société Civile Immobilière ayant son siège social situé les Branchettes à Argentré-Du-Plessis, pour qu'elle dépose auprès de la Commission Départementale d'Équipement Commercial du Morbihan un projet de construction d'un magasin Bricomarché de 2 500,70 m² de surface de vente, sur un terrain de la ZAC de Kerdroual.

Pour instruire ce dossier, le Préfet demande un engagement de la Ville à vendre le terrain à la SCI Eloi, le prix de vente étant défini ultérieurement.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré,

- S'ENGAGE à vendre à la SCI Eloi le terrain nécessaire à la construction d'un magasin Bricomarché ;
- CONFIRME son accord pour que la SCI Eloi, Société Civile Immobilière ayant son siège social situé Les Branchettes à Argentré-Du-Plessis (35370), dépose auprès de la Commission Départementale d'Équipement Commercial du Morbihan un projet de construction d'un magasin Bricomarché de 2 500,70 m² de surface de vente, sur un terrain de la ZAC de Kerdroual, dont la Ville sera prochainement propriétaire, l'acte authentique devant intervenir pour le 30 juin 2007 ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

Monsieur MADEC, intéressé, n'a pas pris part au vote
Délibération adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire,
Conseiller Général

Loïc LE MEUR